



Association pour la Sauvegarde du Val d'Allier

**Procès-verbal
de l'Assemblée Générale du 4 juin 2010
Observatoire des Poissons Migrateurs de Vichy**

Le 4 juin 2010 à 17h, les membres de l'association Allier Sauvage se sont réunis en assemblée générale à l'Observatoire des Poissons Migrateurs du pont-barrage de Vichy, sur convocation de son président, effectuée par lettre conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de l'association. Il a été procédé à l'appel des membres de l'assemblée générale présents, lors de leur entrée en séance, et au recensement des pouvoirs confiés aux mandataires des membres absents et représentés.

Président de séance : Joël Herbach

Secrétaire de séance : Dominique Beaufiles

Le président remercie le Conservatoire National du Saumon Sauvage d'accueillir l'Assemblée Générale d'Allier Sauvage dans la grande salle de l'Observatoire placé sous sa responsabilité par la Ville de Vichy.

Il fait le compte des pouvoirs reçus des membres ne pouvant participer à la réunion et précise leur répartition entre les mandataires désignés.

Le président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil sur la gestion morale de l'association
2. Rapport du trésorier sur la situation financière de l'association et les comptes de l'exercice 2009
3. Rapport d'activités 2009
4. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration
5. Fixation du montant des cotisations 2010

Délibération n° 1 :

(Points 1 à 3 de l'Ordre du Jour)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil sur la gestion morale de l'association et le bilan des activités 2009 présentés par son président, ainsi que celle du rapport du trésorier sur la situation financière et les comptes de l'exercice 2009, approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus aux membres du Conseil et au trésorier de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2 :

(Point 4 de l'Ordre du Jour)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des démissions des membres suivants du Conseil d'Administration :

- Laurent Barle
- William Hamlet
- Louis Sallé

Décide, après avoir appelé de nouvelles candidatures éventuelles, de renouveler et de nommer en qualité de membres du conseil pour une durée de trois ans les membres suivants, conformément aux dispositions statutaires de l'Association:

- Laurent Barle
- Hélène Pelletier
- Louis SALLÉ

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 3 :

(Point 5 de l'Ordre du Jour)

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant de la cotisation à 15 € pour l'année 2010, le titre de membre bienfaiteur étant assujéti au versement d'une cotisation supérieure ou égale à 30 € ou à la fourniture d'une prestation en nature, artistique ou technique par exemple, de valeur au moins équivalente et sur décision du Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale confirme que pour une première adhésion, toute cotisation versée après le 1^{er} septembre de l'année N sera aussi valable pour l'année N + 1.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Etudes sur la fréquentation de l'Allier :

Une présentation de la méthode et des conclusions de l'étude réalisée avec le GEOLAB de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand est effectuée par projection d'un power point. Le partenariat mis en place, les enjeux de l'étude et les conditions de sa réalisation sont rappelés.

Louis Sallé, expérimentateur missionné par Allier Sauvage, présente le déroulement des observations de terrain réalisées par lui-même avec l'animateur du Bureau des Guides de Loire, sur 40 kms de rivière entre Villeneuve-sur-Allier et Apremont-sur-Allier, au cours de la première semaine de septembre 2009. L'ensemble des traces (foyers, bivouacs, déchets, empreintes de quad, etc) ainsi relevées par géo référencement ont ensuite été traitées en laboratoire par le GEOLAB, afin de produire les cartes d'analyse présentées.

Cette présentation, qui confirme l'importance de la fréquentation des grèves de l'Allier aval, en particulier par les canoës-kayaks, a été rendue publique lors de la réunion d'information des acteurs (institutions, associations, loueurs de canoës) organisée à Moulins le 29 avril 2010.

Elle est disponible, ainsi que les informations concernant la deuxième étude lancée sur l'évaluation de la fréquentation par les canoës, sur le blog mis en place par le GEOLAB : <http://allier-traces.blogspot.com>

Le président rappelle que ces deux études, qui visent à mettre au point des méthodes d'évaluation, ont reçu des financements publics importants :

- Etude de fréquentation par les sports et loisirs de nature : 4 320 € de l'Etablissement Public Loire.
- Etude de fréquentation de l'Allier aval par les canoës-kayaks : 4 320 € de l'Etablissement Public Loire et

4 000 € de la Région Auvergne.

Il précise que l'expérimentation de la première méthode d'évaluation sera reconduite en septembre 2010 et que l'expérimentation de la deuxième est en cours, au moyen de deux stations automatiques de prise de vues installées depuis le 29 avril sur les ponts de Villeneuve-sur-Allier et du Veurdre.

Reportage sur la qualité de l'Allier :

Allier Sauvage participe à l'organisation du voyage de découverte et de rencontre de l'association des Amis du Val d'Allier sur le Haut Allier les 6 et 7 septembre 2009. Les membres d'Allier Sauvage sont invités à participer à ce voyage moyennant une participation de 90 € et sous réserve de places disponibles.

L'objectif est de rencontrer des acteurs locaux engagés dans des démarches comparables à celles de nos associations et conformes à nos objectifs communs en faveur du développement durable du Val d'Allier: Conservatoire National du Saumon Sauvage, agriculteurs innovants, structures d'accueil et de sensibilisation à l'environnement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h par le président. Celui-ci invite les participants à se rendre sur la terrasse de l'Observatoire, le long de la magnifique esplanade de promenade récemment réalisée par la Ville de Vichy, afin de partager le repas-buffet préparé par quelques membres d'Allier Sauvage, qu'il remercie pour cette sympathique contribution.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le président et le secrétaire de séance.

Joël Herbach

Dominique Beauflis

Président, président de séance

Vice-Président, secrétaire de séance